

Innosuisse (Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation)

Site internet : www.innosuisse.ch

Siège : Berne

Forme juridique : Établissement fédéral de droit public

Conseil d'administration : André Kudelski (président), Luciana Vaccaro (vice-présidente), Edouard Bugnion, Thierry Calame, Trudi Haemmerli, Marco Illy, Nicola Thi-baudeau

Directrice : Annalise Eggimann

Organe de révision ext. : Contrôle fédéral des finances

Appréciation synthétique des résultats 2021

Innosuisse est l'agence de la Confédération pour la promotion de l'innovation fondée sur la science dans l'intérêt de l'économie et de la société. Le Conseil fédéral considère qu'Innosuisse a globalement atteint ses objectifs stratégiques lors de l'exercice 2021.

- Avec un total de 887 projets déposés, la demande d'encouragement pour les projets d'innovation a augmenté de 13,3 % par rapport à 2020. 438 projets ont été acceptés contre 472 en 2020. En janvier 2021, Innosuisse a lancé un programme d'impulsion destiné à aider les entreprises à maintenir leurs activités d'innovation malgré la crise du coronavirus. L'objectif en matière d'encouragement de projets a par conséquent été réalisé dans l'ensemble.
- Dans les autres domaines d'encouragement, Innosuisse a pu également mener à bien les activités qui lui incombent et atteindre, durant l'année sous revue, les objectifs assignés.
- Parallèlement à l'encouragement de projets s'appuyant sur les acteurs de terrain (approche bottom-up), Innosuisse a mis en place pour la première fois des incitations thématiques (approche top down) au travers de l'initiative Flagship (projets phares). Le premier appel à projets s'est déroulé comme prévu. Innosuisse a approuvé 15 projets phares portant sur des thèmes d'actualité.
- Dans le contexte de la non-association de la Suisse à Horizon Europe, Innosuisse a préparé des mesures transitoires pouvant être rapidement mises en œuvre.
- Durant l'année sous revue, la totalité des contributions versées par la Confédération, soit 286 millions de francs, a été utilisée (contribution aux loyers incluse). Il en résulte une perte de 5,8 millions de francs pour 2021. Après comptabilisation de l'excédent au bilan, les réserves libres s'élèvent à 3,4 millions de francs.
- Au cours de l'exercice 2021, les coûts de fonctionnement se sont élevés à 20,6 millions de francs, soit 7,2 % de la contribution fédérale (valeur cible maximale de 8 % sur l'ensemble de la période).

Chiffres clés	2021	2020
Finances et personnel		
Produit (mio CHF)	286,3	251,5
Contribution fédérale (mio CHF)	285,3	249,8
Subventions (mio CHF)	271,5	252
Frais de fonctionnement	20,6	18,3
Contribution aux loyers (mio CHF)	0,6	0,6
Résultat annuel (mio CHF)	-5,8	-18,8
Réserves libres au 31.12 ¹ (mio CHF)	4,6	25,6
Total du bilan (%)	22,1	30,4
Ratio de fonds propres (%)	24	34
Taux de couverture technique CP (%)	107,3	105,9
Taux de couverture économique CP (%)	93,7	86,5
Personnel (EPT)	72,7	66

Chiffres spécifiques à l'entreprise/l'établissement

Projets d'innovation (nombre de projets acceptés)	438	472
Taux d'acceptation (%)	51	55
Coaching start-up (nombre de start-up bénéficiant d'un coaching)	543	570
Entrepreneuriat (nombre de participants aux cours)	5476	4346
NTN Innovation Booster (nombre de projets d'innovation acceptés au titre des NTN Innovation Booster)	25	-
Mentoring (nombre de projets d'innovation acceptés au titre du mentoring)	138	130

¹Volume des réserves avant la comptabilisation de l'excédent/de la perte au bilan pour l'année sous revue

A. Réalisation des objectifs en 2021

1. Priorités stratégiques

Encouragement de projets

Avec un total de 887 projets déposés, la demande d'encouragement pour les projets d'innovation a augmenté de 13,3 % par rapport à 2020. En définitive, 857 projets ont fait l'objet d'un examen et d'une décision en 2021, ce nombre incluant les demandes de projets d'innovation en suspens de l'année précédente. Sur ce total, 438 ont été acceptés contre 472 en 2020. Par conséquent, le taux d'acceptation est légèrement plus faible que celui de 2020 (51 % contre 55 %). Lors de l'évaluation des bénéficiaires économiques, seuls 40 % des partenaires chargés de la mise en valeur (contre 50 % visés) ont jugé ces derniers élevés ou très élevés. Toutefois, 58 % des entreprises partenaires ont considéré l'utilité globale du projet d'innovation comme élevée ou très élevée.

La demande d'encouragement de projets n'a pas été la seule à enregistrer une hausse, celle des chèques d'innovation, à la fois indicateur précoce du développement de projets d'innovation et moyen d'accès facilité à l'encouragement de projets, a elle aussi nettement augmenté par rapport à 2020. Au vu des conditions difficiles liées aux mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus, le fait que les entreprises aient continué à mener des activités d'innovation est très réjouissant.

Parallèlement à l'encouragement de projets s'appuyant sur les acteurs de terrain (approche bottom-up), qui a fait ses preuves, Innosuisse a lancé en 2021 l'initiative Flagship afin de mettre en place des incitations thématiques (approche top down) destinées à favoriser les innovations dans des domaines posant des défis économiques et sociaux de premier plan. À l'issue de la procédure d'examen des propositions de projets, 15 projets phares ont été approuvés pour un budget d'encouragement total de près de 57 millions de francs (contributions aux coûts de recherche indirects incluses) dans les deux volets thématiques suivants :

- Faire face à la transformation numérique accélérée induite par le Covid-19 (9 projets phares).
- Améliorer la résilience et la durabilité ainsi que réduire la vulnérabilité de la société, des infrastructures et des processus (6 projets phares).

L'enveloppe budgétaire dédiée au programme d'encouragement conjoint BRIDGE du FNS et d'Innosuisse a été augmentée de 50 % par rapport à la période précédente pour atteindre 105 millions de francs. Les deux institutions comptent encore intensifier leur collaboration, tant sur le plan opérationnel que d'un point de vue stratégique, et ont, pour ce faire, adopté un mémorandum d'entente.

Le Conseil fédéral estime qu'Innosuisse a atteint les objectifs en matière d'encouragement de projets.

Entrepreneuriat et start-up

Le programme de coaching pour start-up basées sur la science reste très demandé au sein de l'écosystème. En 2021, 476 start-up ont soumis une demande à Innosuisse pour un bon de coaching. Elles ont été 543 à bénéficier du programme de coaching (2020 : 570).

Grâce à sa participation à la campagne Swisstech, dirigée par Présence Suisse, Innosuisse a pu mieux coordonner ses activités avec celles d'autres acteurs clés de l'écosystème et augmenter la visibilité des start-up suisses à l'étranger. De nouvelles initiatives comme les présentations express (*start-up pitch*) ou encore les délégations de start-up à plusieurs événements clés au niveau mondial ont été organisées afin que les technologies et innovations suisses bénéficient d'un soutien plus complet et d'une plus grande présence à l'étranger.

En 2021, 5476 personnes ont pris part dans toute la Suisse à un module de formation ou de sensibilisation à la création et à la gestion d'une entreprise (2020 : 4346).

Étant donné le nombre record de start-up activement soutenues par Innosuisse à la fin de l'année 2020, 77 nouveaux coaches ont été sélectionnés durant l'année sous revue, notamment pour leurs compétences dans des domaines spécifiques tels que la cybersécurité, le marketing et la publicité numériques, ou la levée de fonds.

L'objectif qui était au moins de maintenir le nombre de start-up encouragées au moyen d'un programme de coaching n'a pas été entièrement atteint. Le Conseil fédéral estime que le degré de réalisation des objectifs est néanmoins bon au regard de la situation extraordinaire en 2021.

Transfert de savoir et de technologie (TST)

En 2021, en complément du mentoring qui a montré toute son efficacité, Innosuisse a lancé deux nouvelles offres dans le domaine TST :

- programme Networking Events Series : il s'agit de séries de manifestations et d'ateliers se déroulant sur plusieurs années et portant sur des domaines thématiques importants (p. ex. la production d'énergie alternative, l'intelligence artificielle et la numérisation) ; plus de 300 participants en 2021 ;
- NTN Innovation Booster : conduites par des organisations à but non lucratif ou par des hautes écoles, ces initiatives permettent de traiter des thèmes tels que le big data, l'alimentation, la blockchain, l'économie circulaire et les énergies de substitution dans le cadre d'ateliers thématiques et de concours d'idées ; participation de plus de 5500 entreprises en 2021.

Le transfert de savoir et de technologie se nourrit des contacts directs et en a été en partie privé en raison des mesures liées au coronavirus. La demande et le degré de satisfaction sont néanmoins élevés. Le Conseil fédéral estime que, dans de telles conditions, le degré de réalisation des objectifs est très bon.

Programme d'impulsion « Force d'innovation Suisse »

Dans le cadre du traitement du message FRI 2021-2024, le Parlement a augmenté de 130 millions de francs le plafond des dépenses prévu pour les années 2021 à 2024 pour Innosuisse, notamment dans le but de soutenir les PME dans l'adaptation rapide de leurs structures en réponse à la crise et de maintenir leur force d'innovation. Les moyens financiers supplémentaires ont permis au Conseil fédéral de mettre sur pied un programme d'impulsion visant à faciliter la réalisation de projets d'innovation dans les entreprises en réduisant la part de leurs contributions propres.

Le programme a été lancé par Innosuisse en janvier 2021 et court jusqu'à la fin de l'année 2022. Innosuisse a prévu un montant total de 226 millions de francs pour sa mise en œuvre. En 2021, l'agence a approuvé 178 projets dans le cadre de ce programme d'impulsion pour un montant d'encouragement de 82,3 millions de francs. L'objectif, à savoir donner la possibilité aux entreprises de poursuivre leurs activités d'innovation malgré la crise liée au coronavirus, a pu être rempli.

Innosuisse a par ailleurs soutenu l'OFSP dans le lancement et la réalisation du programme d'encouragement pour les médicaments contre le Covid-19 décidé par le Conseil fédéral, en se chargeant de l'appel à projets et de l'évaluation scientifique.

Le Conseil fédéral évalue positivement le degré de réalisation du programme d'impulsion et l'implication importante d'Innosuisse dans la gestion de la crise.

Encouragement de personnes hautement qualifiées

Les travaux préparatoires nécessaires à la mise en place du nouvel instrument ont pu commencer comme prévu et l'encouragement de personnes hautement qualifiées devrait pouvoir débuter en 2023.

2. Coopérations

Coopération nationale

Une grande partie des mentors d'Innosuisse travaillent désormais auprès d'organisations d'encouragement de l'innovation régionales, ce qui garantit à Innosuisse l'accès à des clients potentiels et facilite dans le même temps, pour les entreprises régionales, l'accès aux offres d'encouragement d'Innosuisse.

Afin d'intensifier sa collaboration avec des acteurs cantonaux et régionaux, Innosuisse organise chaque année une rencontre Innoday en association avec le SECO et la CDEP. Les 152 représentants de l'encouragement public de l'innovation en Suisse qui ont participé à l'édition 2021, dont des représentants de 17 cantons, ont traité le thème « Soutenir l'innovation de demain : défis et solutions possibles ».

Innosuisse forme avec Euresearch et Switzerland Global Enterprise le consortium suisse dans le cadre du « Enter-

prise Europe Network (ENN) ». L'ENN est le plus grand réseau européen de soutien permettant aux acteurs de l'innovation suisses de trouver dans l'espace européen des partenaires pour les activités de recherche ou la mise en valeur des résultats ainsi que des conseillers pour les accompagner. En 2021, les trois organisations partenaires ont élaboré les bases de leur future collaboration et soumis à l'EISMEA, l'Agence exécutive pour le Conseil européen de l'innovation et les PME, leur nouvel accord pour approbation.

Le Conseil estime que le degré de réalisation des objectifs est bon.

Coopération internationale

Dans le contexte européen, la coopération internationale d'Innosuisse a été marquée par la transition entre Horizon 2020 et le nouveau programme-cadre Horizon Europe. Le nombre de coopérations encore en cours sous Horizon 2020, telles que Active and Assisted Living (AAL) ou EU-REKA/Eurostars, a atteint en 2021 un chiffre record depuis que la gestion de la participation à ces programmes est passée sous la responsabilité d'Innosuisse. Outre ces programmes multilatéraux, Innosuisse a lancé des activités bilatérales avec des pays partenaires importants (p. ex. la Suède ou les Pays-Bas).

En dépit de son statut actuel de pays tiers dans le programme-cadre de recherche de l'UE Horizon Europe, la Suisse peut participer à des partenariats en tant que pays tiers. Innosuisse a entrepris des travaux dans ce sens en vue des partenariats qu'elle a priorisés tels que Microélectronique et transformation numérique, Développement durable des villes (mené conjointement avec le FNS, l'OFAC et l'OFEN) et Transformation des systèmes de santé et des soins (avec le FNS et l'OFSP).

Pour les secteurs où une participation de la Suisse aux programmes européens n'est plus possible, Innosuisse a préparé des mesures transitoires pouvant être rapidement mises en œuvre.

Le Conseil fédéral évalue positivement le degré de réalisation des objectifs compte tenu du contexte changeant.

3. Objectifs liés au fonctionnement interne

Orientation systématique sur l'efficacité et les besoins

Le Conseil fédéral attend d'Innosuisse qu'elle soit à l'écoute des besoins de l'économie. C'est ainsi que l'agence est passée rapidement à des formats numériques pour ses instruments dans le cadre des mesures liées au coronavirus et a lancé le programme d'impulsion « Force d'innovation Suisse » en l'espace de quelques mois. Dans le contexte de la non-association de la Suisse à Horizon Europe, Innosuisse a par ailleurs collaboré à la conception de solutions de remplacement sur le plan national.

Innosuisse tient compte des effets de ses mesures. Pour ce faire, elle a mis sur pied un monitoring d'impact systématique et réalise parallèlement des études d'impact sur des

instruments et programmes d'encouragement spécifiques tels que le programme d'encouragement Énergie 2013-2020, le programme de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat et le programme Bridge. De plus, en coordination avec l'enquête sur l'innovation réalisée tous les deux ans par le Centre de recherches conjoncturelles KOF de l'ETH Zurich, une série de thèmes d'innovation fait l'objet d'une étude plus approfondie. Les résultats seront présentés sous une forme adéquate aux décideurs politiques et au grand public et aideront à l'optimisation des instruments existants.

Le Conseil évalue positivement le degré de réalisation des objectifs.

Gestion d'entreprise

Innosuisse dispose d'un système de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise qui couvre les risques stratégiques et opérationnels et sert depuis peu de base à l'élaboration de scénarios de risques. Le Contrôle fédéral des finances (CDF) n'a fait aucune remarque concernant la gestion des risques lors de la révision intermédiaire réalisée à l'automne 2021. La gestion d'entreprise englobe également le système de gestion de la conformité (CMS pour Compliance Management System) et celui de gestion de la continuité des activités (BCM pour Business Continuity Management). Innosuisse procède au moins une fois par an à un échange de vues avec le département fédéral compétent.

Le Conseil fédéral estime que le degré de réalisation des objectifs est bon.

4. Objectifs financiers

Par le biais de l'analyse d'impact et du contrôle continu de l'évolution des coûts et de la productivité, Innosuisse garantit une utilisation efficace et économiquement rationnelle des ressources financières. En 2021, la durée moyenne de prise de décision concernant l'encouragement des projets d'innovation a été légèrement supérieure à ce qui était visé (49 jours au lieu de 45), la raison en étant la procédure d'évaluation complémentaire et extraordinaire dans le cadre du programme d'impulsion.

Durant l'année sous revue, la totalité des contributions versées par la Confédération, soit 286 millions de francs, a été utilisée. Selon le compte de résultat, il en résulte une perte de 5,8 millions de francs pour 2021. Après dissolution des réserves d'un montant de 4,6 millions de francs affectées à des projets (constituées en 2020 en vue du financement de projets dans le cadre du programme d'impulsion « Technologies de fabrication »), il reste une perte de 1,2 million de francs, à compenser sur les réserves libres. Ces dernières se montent à 3,4 millions de francs.

Au cours de l'exercice 2021, les coûts de fonctionnement se sont élevés à 20,6 millions de francs, soit 7,2 % de la contribution fédérale (valeur cible maximale de 8 % sur l'ensemble de la période).

Le Conseil fédéral estime qu'Innosuisse est en bonne voie pour ce qui est des objectifs financiers.

5. Objectifs en matière de personnel et de prévoyance professionnelle

À la fin de l'année 2021, Innosuisse employait 87 personnes, soit 72,7 équivalents plein temps (EPT), contre 78 personnes en 2020, soit 65,9 EPT. La proportion de personnes occupant une fonction de cadre (\geq classe de salaire 24) est de 45 % pour les femmes et de 55 % pour les hommes. Innosuisse dépasse les attentes de la Confédération en ce qui concerne la part des femmes, mais n'atteint pas l'objectif fixé pour la part des hommes. Les proportions d'employés de langue maternelle française (18,4 % ; 2020 : 13,2 %) et italienne (4,6 % ; 2020 : 3,9 %) sont encore inférieures aux valeurs cibles, mais ont de nouveau légèrement augmenté. Depuis le 1^{er} août 2020, Innosuisse forme une apprentie employée de commerce (CFC). Elle a également engagé deux stagiaires de haute école en 2021. Actuellement, Innosuisse n'emploie pas de personnes en situation de handicap. Pour 2022, elle prévoit de publier ses offres d'emploi sur des plateformes s'adressant spécialement aux personnes avec un handicap. Les soldes de jours de vacances et des comptes pour congé sabbatique ont diminué par rapport à 2020.

Le Conseil fédéral estime que le degré de réalisation des objectifs est bon.

B. Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision (Contrôle fédéral des finances, CDF) a vérifié les comptes annuels 2021 d'Innosuisse et recommande de les approuver dans son rapport du 24 février 2022.

C. Propositions au Conseil fédéral

Le conseil d'administration d'Innosuisse propose au Conseil fédéral d'approuver le rapport de gestion (comprenant le rapport annuel et les comptes annuels) et demande que la perte au bilan de 1,2 million de francs au 31 décembre 2021 soit compensée par les réserves libres. Il soumet également sa demande de décharge.

D. Décisions du Conseil fédéral

Lors de sa séance du 27 avril 2022, le Conseil fédéral a pris connaissance du rapport du conseil d'administration d'Innosuisse sur la réalisation en 2021 des objectifs stratégiques assignés par le Conseil fédéral, a approuvé le rapport de gestion d'Innosuisse après avoir pris connaissance du rapport de l'organe de révision d'Innosuisse (CDF) et a donné décharge aux membres du conseil d'administration d'Innosuisse pour l'exercice 2021. Il a par ailleurs décidé de compenser par les réserves libres la perte au bilan de 1,2 million de francs au 31 décembre 2021.